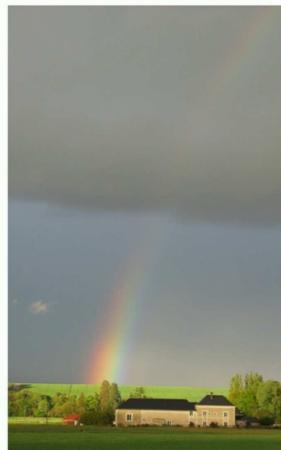


CHAVEIGNES

En direct de la Mairie



Numéro 27 - décembre 2011

... En direct de la Mairie

Périodique d'informations municipales

MOT DU MAIRE



Certains disent que les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Certes, sauf exception pour les phénomènes météo, sécheresse cet été et tempête de vent encore en cette fin d'automne (les désagréments et dégâts en moins !!)

Durant l'année 2011, la tempête de la crise financière d'abord, devenue économique par la suite a mis en lumière des déséquilibres structurels. Les collectivités, une fois de plus, comme beaucoup, sont inquiètes. Malgré tout, nous restons optimistes et notre budget a permis la concrétisation de certains de nos projets :

- * Renforcement électrique,
- * Eclairage public,
- * Voirie,
- * Fleurissement,
- * Cession des terrains dans le lotissement de Champvent où il n'en reste plus qu'un à vendre,
- * Changement des réseaux en plomb pour les raccordements en eau potable

En 2012, d'autres se réaliseront :

- * Site internet communal,
- * Voirie,
- * Signalétique commerciale, des services et des rues ...

Nous ferons, suivant notre budget, ce qui sera possible de réaliser, comme depuis des années, pour améliorer notre vie quotidienne.

L'« éventualité » de regroupements des communautés de communes et de certains syndicats intercommunaux sera encore également d'actualité.

Je, vous invite à la cérémonie des vœux qui aura lieu :

le vendredi 13 janvier 2012 à 19 h 30 à la salle des fêtes

J'espère vous rencontrer nombreux en cet instant convivial. En attendant, je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux de santé et de plénitude pour cette nouvelle année.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE **COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Section de fonctionnement	
Résultat reporté	+ 64 697.00 E
Dépenses de l'exercice	309 748.91 E
Recettes de l'exercice	443 620.71 E
Résultat de clôture	+ 198 568.80 E
Section d'investissement	
Résultat reporté	-325 374.50 E
Dépenses de l'exercice	325 483.10 E
Recettes de l'exercice	613 652.30 E
Résultat de clôture	- 37 205.30 E
Restes à réaliser	
Dépenses	8 944.00 E
Recettes	10 170.00 E
Résultat définitif	- 35 979.30 E
Affectation du résultat	35 979.30 E

BUDGET PRIMITIF 2011

Section de fonctionnement	
équilibrée en recette et en dépense à	554 139.50 E
Section d'investissement	
équilibrée en recette et en dépense à	412 739.30 E

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION **DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Taxe d'habitation	13.25 %
Taxe foncière (bâti)	11.55 %
Taxe foncière (non bâti)	35.87 %
CFE	16.20 %

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT **COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Section d'exploitation	
Résultat reporté	+ 62 031.44 E
Dépenses de l'exercice	67 283.93 E
Recettes de l'exercice	35 521.96 E
Résultat de clôture	+ 30 269.47 E
Section d'investissement	
Résultat reporté	- 25 030.34 E
Dépenses de l'exercice	18 840.65 E
Recettes de l'exercice	44 416.17 E
Résultat de clôture	+ 545.18 E
Restes à réaliser	
Dépenses	0.00 E
Recettes	0.00 E
Résultat définitif	+ 545.18 E
Affectation du résultat	0.00 E

BUDGET PRIMITIF 2011

Section d'exploitation	
équilibrée en recette et en dépense à	75 269.47 E
Section d'investissement	
équilibrée en recette et en dépense à	20 095.18 E

BUDGET DU LOTISSEMENT **COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Section de fonctionnement

Résultat reporté	- 189 642.01 E
Dépenses de l'exercice	174 666.79 E
Recettes de l'exercice	294 519.88 E
Résultat de clôture	- 69 788.92 E

Section d'investissement

Résultat reporté	+ 179 553.22 E
Dépenses de l'exercice	304 562.92 E
Recettes de l'exercice	111 491.12 E
Résultat de clôture	- 13 518.58 E
Restes à réaliser	
Dépenses	0.00 E
Recettes	0.00 E
Résultat définitif	- 13 518.58 E
Affectation du résultat	0.00 E

BUDGET PRIMITIF 2011

Section d'exploitation	
équilibrée en recette et en dépense à	200 688.92 E
Section d'investissement	
équilibrée en recette et en dépense à	103 000.00 E

FINANCES

Subventions aux associations

Aide à Domicile en Milieu Rural de RICHELIEU	150 E
Automne Paisible de RICHELIEU	150 E
Chaveignes Accueil	152 E
Club de la Bonne Entente de CHAVEIGNES	152 E
Comice Agricole Arrondissement de CHINON	60 E
Comité des Fêtes de CHAVEIGNES	350 E
Halte Garderie Caramel de RICHELIEU	100 E
Lire et Dire	50 E
Restos et Relais du Cœur	200 E
Comité des Fêtes pour le Feu d'Artifice	1 200 E
Syndicat de Chasse de CHAVEIGNES	200 E
Union Commerciale Artisanale de CHAVEIGNES	200 E
Prévention Routière	50 E
Safraniers de Touraine	152 E
VIENNE APPART	120 E
FLES de CHINON	150 E
Mission Locale de CHINON	150 E
Fonds de Solidarité pour le logement	150 E
CPIE	30 E

TAXE DE SEJOUR : REVERSEMENT A L'OTSI

A partir de 2011, décision de verser 8 % du produit de la taxe de séjour à l'OTSI ;

CESSION DE LA MAISON 3 ALLEE DU GUE ROGER

Décision à l'unanimité de vendre la maison 3 allée du Gué Roger au prix de 130 000 Euros.

LOTISSEMENT

Vente des parcelles ZM41 de 1004 m², ZM43 de 1013 m² et ZM 44 de 1 099 m² au prix de 23.92 € le m² au lotissement de Champvent.

Il reste une parcelle à vendre.

LIGNE DE TRESORERIE

Mise en place d'une ligne de trésorerie d'une durée de 1 an, d'un montant de 50 000 Euros avec un taux Euribor 3 mois moyenné de mars 2011 (cet indice varie chaque mois) soit 1.322 % + 0.75 % = 2.072 %. Utilisation en cas de besoin de trésorerie.

EMPRUNTS

Etat des emprunts relais qui arrivent à échéance :

Pour l'emprunt de 120 000 Euros : remboursement de 60 000 Euros et mise en place d'un emprunt à court terme de 60 000 Euros sur 2 ans avec un taux à ce jour de 3.636 %. Il sera possible de rembourser le capital par anticipation sans pénalité.

Pour l'emprunt de 125 000 Euros : mise en place d'un emprunt de 125 000 Euros avec un taux de 3.74 %, avec 84 échéances mensuelles.

INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE : CONVENTION D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Approbation du contrat d'achat de l'énergie électrique produite par les installations des panneaux photovoltaïques installés sur le hangar communal :

- ✓ Valeur annuelle du plafond d'énergie : 14 850 Kwh
- ✓ Tarif d'achat de l'énergie produite dans la limite du plafond annuel : 50 cEuro/kWh
- ✓ Tarif d'achat de l'énergie produite au dessus du plafond annuel : 5 cEuro/kWh
- ✓ Ces tarifs indexés annuellement.
- ✓ La facturation annuelle au 10 décembre 2010.

AIDE AUX ENTREPRISES

TOURAINES CHINONNAIS INITIATIVE : PRET D'HONNEUR

Versement d'une subvention de 2 200 Euros à l'association Touraines Chionnais Initiative pour l'attribution de prêts accordés aux repreneurs de l'entreprise SIMONNEAU Jean-Claude (Jacky DOLE pour un prêt de 15 000 Euros et Martine PICAULT pour 7 000 Euros)

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME

Décision du 14 décembre 2010 :

Clôture de la concertation et Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Suite aux observations faites par les personnes publiques associées sur le projet transmis et à la réunion des personnes publiques associées du 10 décembre 2010 plusieurs modifications ont été effectuées sur ce projet de PLU et une nouvelle concertation de la population a été engagée du 16 novembre au 14 décembre 2010.

Une seule observation a été consignée concernant l'emprise sur la ZM 15 et ZM 16 afin de desservir un terrain enclavé :

- * maintien de cette décision
- * confirmation que la nouvelle concertation relative au projet de P.L.U. s'est déroulée conformément aux dispositions prévues par le Code de l'Urbanisme.
- * approbation du bilan de la concertation et décision de clore la concertation ;
- * arrêt du projet de P.L.U.
- * engagement d'une enquête publique sur le projet de PLU après réception des observations des personnes publiques associées.

Décision du 26 septembre 2010 :

Considération des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 20 mai au 20 juin 2011 et des avis des personnes publiques associées avec approbation du plan local d'urbanisme de la commune de CHAVEIGNES

INSTITUTION DE LA DECLARATION PREALABLE A L'EDIFICATION DES CLOTURES

Décision de soumettre l'édification des clôtures à déclaration préalable afin d'appliquer le règlement rappelé dans le Plan Local d'Urbanisme.

MODIFICATION DU PERIMETRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Approbation de la modification du périmètre de protection des monuments historiques autour de l'enceinte de la ville de Richelieu et des 4 portes monumentales tel que présenté au plan local d'urbanisme.

CESSION DU CHEMIN RURAL 56

Considération des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 20 mai au 20 juin 2011 et cession gratuite du chemin CR 56 au lieu-dit "Les Trois Pinoches" à Monsieur PION Didier. (don d'une partie de terrain de la part M. et Mme PION pour créer un chemin et abandon par la commune de la partie du CR 56 qui traverse leur propriété)

TAXE D'AMENAGEMENT

Institution sur l'ensemble du territoire communal de la taxe d'aménagement au taux de 1% (taux institué de plein droit dans les communes dotées d'un PLU en cas d'absence de délibération). Délibération valable 3 ans soit jusqu'au 31 décembre 2014. Le taux pourra être modifié tous les ans.

AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Accord de la proposition de la commune de Richelieu pour le prêt de la balayeuse avec chauffeur : 35 € du kilomètre

SIGNALETIQUE

Achat de panneaux signalétiques pour certains noms de rues et les pictogrammes des différents services existants sur la commune.

FLEURISSEMENT

Acceptation de la proposition de l'Eurl Cailler d'un montant TTC de 2 136,83 € pour l'aménagement espace vert à l'angle de la route de Tours et de la rue de la Grenouillère : muret avec madriers en acacia

ECLAIRAGE PUBLIC

Demande d'une subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire pour le changement de lanternes de l'éclairage public dont le devis de l'entreprise INEO s'élève à 5 685,26 € H.T

EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Travaux d'évacuation des eaux pluviales réalisés par les agents communaux : Avenue le Sablon, Rue de la Croix Moussé, Route de Tours, le bourg ...

VESTIAIRE

DANS L'ANCIEN ATELIER COMMUNAL

Aménagement de vestiaire pour le personnel technique réalisé par les agents communaux.



MATERIEL

Achat d'une lame pour un montant de 350.00 Euros à Monsieur BOUGREAU de La Tour Saint Gelin

Achat d'une cuve à fuel de 1 500 litres avec station fuel sur plaque pour un montant HT port compris de 874.00 Euros

ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR

La Caisse du Crédit Agricole de Richelieu propose de participer au financement de l'acquisition et l'installation d'un défibrillateur dans chaque commune du canton.

- ✓ - Coût de l'appareil : 1 600 €
- ✓ - Participation du Crédit Agricole : 800 €
- ✓ - Participation de la Communauté de Communes : 400 €
- ✓ - Participation de la Commune : 400 € + prise en charge de l'arrivée électrique au boîtier et maintenance annuelle

Acceptation de cette proposition.

MATERIEL INFORMATIQUE ET MATERIEL D'IMPRESSION (DM du 08/11/2011)

Choix de matériel de bureautique :

- ✓ Matériel informatique : offre de l'entreprise MIS pour un loyer trimestriel de 77,33 Euros HT sur 21 trimestres
- ✓ Matériel d'impression : offre de TOSHIBA pour un loyer trimestriel de 246.00 Euros HT et un contrat d'entretien d'un coût de 0.005 Euros HT la page noire et 0.05 Euros HT la page couleur

FETES

MARCHE FERMIER

Organisation du marché fermier - marché gourmet avec au programme : animation de la clé des Champs avec mariage à l'ancienne pour un montant de 275 Euros, intervention de la templerie des fleurs-truffes et goûte foies gras en riches lieux de Touraine avec l'intronisation de personnes choisies par la commune (60 Euros par personne intronisée), concert à l'église de la chorale de Monsieur GOODCHILD pour 200 €, animation avicole, démonstration sur la culture du safran dans la salle du presbytère, sonorisation du prestataire HORIZON pour 635 € et demande aux exposants de se costumer à l'ancienne dans le cadre du marché.

ELECTIONS

DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELLECTION DES SENATEURS

Proclamation de l'élection des délégués

Françoise MANCEAU domiciliée Moulin Achard, Eric DEVIJVER domicilié Le Colombier et Philippe DUBOIS domicilié 31 Avenue de la Coupure du Parc ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

Proclamation de l'élection des suppléants

Alain MONTAS domicilié 4 les Carrières de Chauvin, Patrick BOUGREAU domicilié 5 route de Thuet et Roger DUPRÉ domicilié 11 Les Carrières de Chauvin ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

CIMETIERE

REPRISE DES EMPLACEMENTS EN ETAT D'ABANDON

Reprise des emplacements réputés en état d'abandon et portant les numéros suivants dans le cimetière communal : 1, 2, 15, 36, 37, 70, 107, 108, 141, 160, 178, 180, 181, 181 ter, 182, 184, 185, 188, 189, 190, 193, 193 bis, 194, 194 bis, 197, 198, 199, 200, 210.

INTERCOMMUNALITE

SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur Le Préfet d'Indre et Loire a présenté le 2 mai 2011 à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Après votes à bulletins secrets, le Conseil Municipal demande à Monsieur Le Préfet :

- ✓ De ne pas procéder à la fusion des communautés de communes du Bouchardais, de Sainte Maure de Touraine et celle du Pays de Richelieu avec 2 voix pour la fusion et 11 voix contre
- ✓ De ne pas procéder à la fusion des communautés de communes du Bouchardais et celle du Pays de Richelieu avec 5 voix pour la fusion et 8 voix contre
- ✓ De ne pas procéder à la fusion des SIAEP de Champigny sur Veude et de Courcoué avec le SIAEP du Richelais avec 11 voix contre la fusion et 2 voix pour
- ✓ D'accepter la proposition de fusion ou dissolution du Syndicat Mixte Touraine Sud Ouest
- ✓ D'accepter la proposition du maintien en l'état du SMICTOM du Chinois

CC DU PAYS DE RICHELIEU

Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Richelieu telle que définit ci-après :

Enfance -Jeunesse

Petite enfance : mise en place, gestion et animation d'un Relai d'Assistantes Maternelles à l'échelle communautaire, gestion et évolution des structures d'accueil collectives d'intérêt communautaire. Crèches, Halte garderie, multi-accueil

Jeunesse : Conception et mise en œuvre d'activités périscolaires et post-scolaires (ex centre de loisirs sans hébergement, aide aux devoirs, ...), actions facilitant le fonctionnement de ces activités (transports). Le passeport loisirs-jeunes, Centre de Loisirs Sans Hébergement à Chaveignes, mini-séjours pour les 11 - 14 ans

Développement culturel et qualité de vie :

Conception et mise en œuvre d'activités de loisirs, sportives et culturelles revêtant un caractère communautaire, actions facilitant le fonctionnement de ces activités (ex : transports).

Pour les activités sportives : coordination des actions multisports sur le territoire de la première catégorie jusqu'à la catégorie précédant celle des seniors

Pour les activités culturelles : toute action favorisant l'enseignement musical, conception et mise en œuvre d'activités culturelles entrant dans le cadre d'une programmation annuelle,

Construction et gestion de nouveaux équipements sportifs et culturels conçus dans le cadre d'un programme d'équipements de l'ensemble de l'espace communautaire ayant fait l'objet d'études techniques et financières décidées par la Communauté

Aménagement de l'espace : Habitat : élaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, conception, étude, aide à toute opération facilitant la réhabilitation, la restauration et la mise aux normes de logements (OPAH, FHR, FSH, ...) et l'animation de ces dispositifs à l'échelle cantonale, acquisition, réhabilitation, construction et gestion de logements d'alternance destinés à l'hébergement temporaire de saisonniers, apprentis, étudiants, à l'exclusion de ceux existants à la date de l'arrêté préfectoral modifiant les présents statuts pour cette compétence.

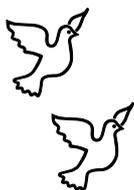


ETAT CIVIL



Naissances

Clément ARNAULT
Ayem LACROIX
Erwan MALAGU
Julia VERDADEIRO
Hélène MARECHAUX



Décès

Jean-Pierre AYASCH
Jean-Louis BALLE
Ernest BERTHELOT
Georges BEUGNARD
Jean BRAOUEZEC
Marie-Louise VALOMET
Gilbert MERIOT
Eugène LECHINE
Lysiane PREVOT
Colette DOUILLIERE
André VAUCELLE



CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S de notre commune a pour but premier d'aider et de soutenir (matériellement, financièrement ou moralement) toute personne en difficulté.

Ses membres: Audouard Marie-Noëlle , Bodin Paulette , Boisdy Claudette , Damour Christian , Dardente Dominique , Devijver Agnès , Dubois Philippe , Manceau Françoise , Méron Marie-Rose , Montas Alain , Noire Monique et Poulain Marie-France. Ils sont à votre écoute pour de nouveaux projets et étudierons en toute confidentialité vos demandes. Si vous pensez qu'une personne que vous connaissez est en difficulté, n'hésitez pas à contacter l'un d'eux dans le but d'améliorer sa vie quotidienne.

D'autres actions annuelles ont été renouvelées telles que la participation au goûter de la fête de Noël des enfants de la commune et le repas du 11 novembre. Ce jour là, les personnes âgées de plus de 70 ans étaient invitées gracieusement au repas donné dans la salle des fêtes où nous avons passé un excellent moment de convivialité entouré de leurs accompagnateurs .Cet après midi s'est prolongé par l'échange de quelques coups de cartes. Nous espérons vous rencontrer encore plus nombreux l'an prochain.



Le Comité des Fêtes

Comme tous les ans à pareille époque, je viens ainsi que le bureau et les membres vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année à venir.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Le maire et son conseil pour la subvention sans laquelle nous aurions du mal à fonctionner.

Je tiens aussi à rendre hommage au dévouement des bénévoles pour l'ensemble des manifestations. Sans eux, rien ne serait possible.

Je serais ravi si quelques volontaires voulaient se joindre à nous pour améliorer un peu plus l'ensemble.

L'assemblée générale aura lieu le 27 janvier 2012 à 19 h 30 à la salle des fêtes. J'espère qu'il y aura une importante participation.

Les manifestations :

- * Samedi 03 mars : dîner dansant avec couscous à la salle des fêtes de Champigny Sur Veude avec l'orchestre Christian MICHEL
- * Dimanche 20 mai : randonnée en vélo pour grands et petits. Départ de la salle des fêtes. Inscription à 2 E et repas froid sur réservation.
- * Samedi 30 juin : feu de Saint Jean avec feu d'artifice et bal gratuit
- * Samedi 15 décembre : arbre de Noël avec goûter offert par le CCAS

Un voyage est prévu, la date reste à définir.

Nous louons :

- * de la vaisselle 0.30 Euros le couvert comprenant 2 assiettes, 2 verres, fourchette, couteau - possibilité de flûtes avec supplément - Tél : 02 47 58 21 33
- * un barnum fermé 12 M X 5 M monté par nos soins : 120 Euros le week-end - Tél 02 47 58 13 86

Le Président.
Alain MONTAS





DES NOUVELLES DE L' U C A

Après 12 ans de Présidence à l' U C A de CHAVEIGNES, Monsieur HUET Emmanuel, PRESIDENT avec l'assistance de Monsieur BRIANT Pierre, VICE-PRESIDENT, Monsieur CAILLER Claudy, TRESORIER et Madame BOUCHET Maryse, SECRETAIRE laissent leur place respective, à un nouveau bureau réélu à la réunion du 24 novembre 2011.

NOUVEAU BUREAU :

- Madame LECOMTE Christine - PRESIDENTE
- Madame TERRASON Marie - SECRETAIRE
- Madame FAURY Marie-Paule - SECRETAIRE suppléante
- Monsieur DUPRE Antoine - TRESORIER
- Monsieur LAURENCE Jean Louis - TRESORIER suppléant

Remerciements à toutes personnes dévouées, à la fois pour le travail accompli et celui à accomplir pour représenter comme il se doit l' U C A. L' U C A est restée debout, grâce aux commerçantes de la GRENOUILLERE. Elles ont veillé à l'organisation de plusieurs évènements sur 2010 et 2011 tels que : FETE DE LA MUSIQUE, VIDE GRENIER et MARCHE DE NOEL....

CHAVEIGNES à un gros potentiel commercial et artisanal :

- 30 commerçants et artisans sont nommés lors de nos manifestations.
- 6 grandes enseignes nationales sont représentées : LE GAN - AXA - MUTUELLE DE POITIERS - PRO et Cie - INTERMARCHE et AUTO-SECURITE

TOURISME : LE RELAIS DU PLESSIS - Son taux d'occupation, notamment Juillet et Août, génère une belle activité économique au sein de la commune mais aussi la découverte des alentours et de nos produits locaux : SAFRAN - ASPERGES - VINS - TRUFFES etc.....

Statistiquement 5 % de nos habitants sont donc inscrits au registre du commerce où des métiers. CHAVEIGNES est dotée d'une dynamique remarquable. Toutes ces personnes œuvrent pour apporter le meilleur service de proximité aux habitants de CHAVEIGNES et tentent en organisant manifestations et festivités, de se faire connaître un peu mieux dans notre département mais surtout auprès des Chaveignais. Parfois, nous déplorons que la participation ne soit pas meilleure afin de récompenser les efforts fournis par tous. A cet effet, nous remercions vivement, tous les bénévoles (souvent les mêmes d'ailleurs) qui se joignent à l'organisation de chacun de nos évènements.

LE 11 DECEMBRE dernier, notre quatrième MARCHE DE NOEL, a rencontré un vif succès. Les enfants ont profité du "PASS" pour un maquillage, d'une photo avec le PERE NOEL sur le calendrier 2012 et la calèche. Une ambiance festive où JOEL notre animateur s'est affairé auprès de nos exposants pour valoriser leurs produits, a remercié tous nos participants et a animé notre TOMBOLA pourvue de très beaux lots. Ce petit marché, se veut convivial, familial et nous adressons nos chaleureux remerciements à tous nos visiteurs qui nous encouragent à continuer nos animations.

LA GRENOUILLERE souhaite la bienvenue à Monsieur BENOIT NOLAIS, pédicure, podologue, qui a choisi CHAVEIGNES pour implanter son cabinet.

MEILLEURS VOEUX 2012 A TOUS NOS FIDELES CLIENTS

L'U C A



Club de la Bonne Entente

A l'aube de la nouvelle année, je vous adresse à toutes et à tous, tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Cette année 2011 est encore une année bien remplie entre l'organisation des diverses manifestations et sorties tout au long de l'année, comme par exemple, l'organisation du challenge départemental de scrabble le 15 mars, une quarantaine de participants venus de différents clubs du département et principalement du nord de Tours, Spectacle le 19 mars au Mans, repas de Pâques, une sortie dans le golfe du Morbihan, spectacle le 7 novembre à l'espace Malraux de Joué les Tours et pour terminer l'année repas de Noël.

Nous organisons trois concours de belote, cela représente un énorme travail, mais nous avons le plaisir de retrouver des amis des communes environnantes, c'est dans ces moments là que nous nous rendons compte que les aînés ruraux forment une grande famille

Si vous désirez venir nous voir, faire un essai, n'hésitez pas à pousser la porte et entrez.

Merci à Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la mise à disposition gratuitement de la salle et l'attribution d'une subvention.

Le Président,
Daniel NOIRE



Chaveignes Accueil

L'association, née il y a seize ans déjà accueille une trentaine de personnes.

Dans ses compétences relatives à la couture en général, Madame Marguerite Berger, Présidente de l'association, initie les membres à des travaux de création très diversifiés : bricolage -cartonnage - broderie - tricot

Les séances sont hebdomadaires et ont lieu chaque jeudi de 14 heures à 18 heures à la salle communale de Chaveignes.

Cette année, une sortie s'est effectuée à une exposition à Bazouges (Maine et Loire) et une autre au Salon des Arts Créatifs à Paris.

Les objectifs de l'association sont d'échanger des idées de création, de favoriser des rencontres et de partager un moment de convivialité.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous pourrez apporter des idées, venir en découvrir ou simplement rencontrer d'autres personnes.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2012.

La Présidente,
Mme Berger



L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT INTERCOMMUNAL



Situé sur la commune de Chaveignes, dans l'ancienne école fraîchement restaurée et paysagée, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) géré par la communauté de communes est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, lors des périodes de congés scolaires (sauf Noël). L'été, les camps innovants mis en place (Loire à vélo, bases de loisirs) sont très appréciés des enfants.

Les inscriptions se déroulent aux bureaux de la communauté de communes (1^{er} étage de la mairie de Richelieu).

Avant chaque période d'ouverture, des dépliants sont distribués à tous les élèves des écoles du canton et dans les mairies avec le détail des activités, les modalités et périodes d'inscriptions, les documents à fournir. Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de la communauté de communes.

Renseignements à la communauté de communes : 02 47 58 27 53 - pays-de-richelieu@wanadoo.fr

NOUVEAU : à partir de 2012, la communauté de communes organisera des mini-séjours de 5 jours pour les enfants de 11 à 14 ans lors des vacances d'été.

Approbation du compte administratif 2010 du budget principal

Section de fonctionnement

Résultat reporté -----	+ 267 475.56 E
Dépenses de l'exercice -----	1 428 365.95 E
Recettes de l'exercice -----	1 553 623.24 E
Résultat de clôture -----	+ 392 732.85 E

Section d'investissement

Résultat reporté -----	+ 169 472.02 E
Dépenses de l'exercice -----	1 023 791.46 E
Recettes de l'exercice -----	888 142.85 E
Résultat de clôture -----	+ 33 823.41 E

Restes à réaliser

Dépenses -----	102 837.10 E
Recettes -----	3 753.34 E
Résultat définitif -----	- 99 083.76 E
Besoin de financement -----	65 260.35 E

Subventions versées aux associations : Les plus importantes faisant l'objet d'un conventionnement annuel avec la CCPR.

Richelais Jeunesse Sportive : 16 000 E
Agir pour l'Emploi : 15 000 E

Office de tourisme : 62 000 E
Ecole de Musique : 17 000 E

Total des subventions versées : 123 500 E

Ordures ménagères - Budget 2011 :

Dépenses -----	+ 803 928.97 E	Recettes -----	+ 78 000.00 E
		Résultat reporté 2010 -----	+ 23 928.97 E

Tarifs scolaires - redevance 2011-2012 : Le Conseil Général décide de maintenir ses tarifs à 120 E annuel pour les collégiens et lycéens. Par conséquent, il serait souhaitable d'augmenter les tarifs de 6 E à l'année, ce qui permettrait de réajuster les tarifs et éviterait ainsi à la CCPR de supporter une charge supplémentaire chaque année.

Réserve foncière sur la ZI de Richelieu : Acquisition de terrain d'une superficie totale de 24 031 m² à 1.20 E/m² soit la somme totale de 28 837.20 E

Projet d'installation de l'entreprise « Le Porte Manteau » sur la ZI communautaire de Braslou : L'entreprise, SARL Marolleau, confrontée à des problèmes de stockage et de dispersion, a souhaité regrouper ses activités sur la ZI de Braslou en rachetant l'usine APB, la SCI « Le Porte Manteau » acquéreuse de l'usine peut bénéficier d'une aide à l'investissement immobilier du Conseil Général de 45 000 E si la CCPR participe à hauteur de 15 000 E et à la condition que la SCI laisse les locaux à la SARL Marolleau.

Travaux du Grand Colbert : Il est indiqué qu'il reste des reliquats dans le cadre du contrat régional du pays et qu'il était possible de déposer rapidement une demande de subvention pour une opération touristique.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

Dépenses -----	345 044.00 E	Recettes	
Total -----	345 044.00 E	DRAC -----	61 650.00 E
		DGEDETR -----	92 800.00 E
		Fonds parlementaire -----	40 000.00 E
		Région Centre - Contrat de Pays -----	81 400.00 E
		CCPR -----	69 194.00 E
		Total -----	+ 345 044.00 E

Maison de santé pluridisciplinaire : fin de chantier et ouverture début octobre avec une certaine satisfaction d'un grand nombre d'entre nous. Mais, il faudra résoudre un point important : le stationnement

Saison culturelle 2012 : le budget global pour les manifestations à maîtrise d'ouvrage communautaire s'élève à 45 230 E alors que le budget 2011 s'élevait à 39 912 E. Subventions demandées : 17 805 E à la Région Centre et 12 040 E au Conseil Général



Une sortie d'hôpital, une chute, un malaise,
ou simplement besoin d'être rassuré.
Vous ne pouvez pas atteindre votre téléphone ...

PRESENCE VERTE TOURAINE

Votre service de Téléassistance

Un secours rapide et adapté 24h/24

Présence Verte Touraine est une association loi 1901 fondée en 1987 qui propose un service permettant aux personnes isolées ou fragilisées de rester à leur domicile en toute sérénité.

Le Fonctionnement

- Un transmetteur simple d'utilisation et compatible avec les nouvelles technologies de téléphonie.
- Une centrale d'écoute, disponible 24h/24.
- Un déclencheur adapté aux besoins de l'abonné.



L'Abonnement

- Accessible à toute personne, retraitée ou non.
- Une formule souple, sans aucun engagement de durée.
- En complément du service de Téléassistance, Présence Verte accompagne ses abonnés via un service de convivialité au quotidien.

Les Tarifs

- 40 euros : Forfait installation payable une fois
- 25 ou 31 euros par mois selon la liaison téléphonique de l'abonné (Abonnement comprenant la prestation d'écoute de la centrale 24h/24, la location du matériel, les interventions de maintenance et le service de convivialité).



Les Aides Financières

- Des prises en charge, partielles ou totales, peuvent être accordées par certains organismes (ex : Conseil Général, collectivités territoriales, caisses de retraite...).
- L'association Présence Verte Touraine est agréée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Présence Verte Touraine travaille en partenariat avec de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels oeuvrant en faveur du maintien à domicile.

Aucun démarchage à domicile n'est effectué par les services de Présence Verte Touraine. Son action s'inscrit dans le cadre d'une action sociale d'accompagnement à domicile.

PRESENCE VERTE TOURAINE

Siège Social et agence de Loir-et-Cher

19 Avenue de Vendôme - 41000 BLOIS

☎ 02.54.44.87.26

Agence d'Indre-et-Loire

31 rue Michelet - 37000 TOURS

☎ 02.47.31.61.96

www.presenceverte.fr



15^{ème} Marché Fermier - Marché Gourmet 2011

C'est sous un soleil radieux que la visite des officiels emboîta le pas d'un cortège de mariés d'autrefois en compagnie du groupe folklorique de La Clé des champs. Elle fut suivie de la séance d'intronisation préparée à l'intention M. Jacky Cailler et M. Aimé Hourieux par la Templierie des Fleure-truffes, les remerciant de leur active et fidèle participation à notre marché. Un moment touchant et bien mérité !

Cette année encore pas moins d'une soixantaine d'exposants nous ont ravi de leurs produits variés et de qualité. Tels le savoureux pain d'épice, les fouées, la délicieuse bernache et les marrons grillés, le miel, les magrets et le foie gras, les andouillettes, les fromages, l'huile de noix, les pruneaux, les légumes frais et goûteux, le jus de pomme... et le pain d'autrefois cuit dans le four communal.

L'exposition sur la culture du safran et ses transformations, spécificité Richelaise présentée par nos ambassadrices, Mesdames Agnès Devijver et Valérie Raineau-Boucher, fut très appréciée comme la démonstration de poterie de nos amis hollandais (tour monté sur une roue de charrette) et leurs spécialités gourmandes.

Merci aux enfants de nous offrir une scène toujours aussi magique dans la cour du Presbytère avec la présentation des cucurbitacées, leur participation au concours de la plus grosse citrouille et le lâché de ballon final. Il s'ensuit traditionnellement la chorale de nos amis anglais dirigée par M. Goodchild qui nous ravit par la diversité et la qualité de leur répertoire.

La mini-ferme et les occupants de la basse-cour de la Société avicole attirent toujours la curiosité des petits et des grands, merci aux personnes qui assurent l'installation et prennent soin des animaux tout au long de cette journée.

Nous tenons à remercier les associations, les bénévoles, les partenaires, les intervenants et toutes les personnes qui participent à la réussite de notre marché. Un merci tout particulier à M. Jean Méré qui valorise et rend hommage à la qualité de nos produits du terroir. Fin connaisseur en gastronomie lui-même et narrateur des plaisirs gourmands, il est l'hôte indispensable à nos festivités. Nous tenons à remercier également le Comité des fêtes, organisateur du convivial repas proposé dans la salle communale et du succès remporté avec pas moins de 350 repas servis cette année.

Nous vous remercions tous chaleureusement et nous vous invitons à nous rejoindre afin de préparer la saison prochaine. Votre présence et vos idées nouvelles seront toutes les bienvenues !

Bonne Année 2012





L'ADMR : un réseau national soit **3350** associations, **110 000** bénévoles, **104 500** salariés, **703 000** personnes aidées,

En Indre et Loire, **44** associations locales, **450** bénévoles, **1627** salariés, **8224** personnes aidées.

L'Association ADMR de RICHELIEU (intervenant sur 16 communes) composée de 30 salariés, 140 personnes aidées en 2010 et d'une Présidente : Me Girault/Dutemple.

Les aides à domicile aident les personnes âgées, handicapées, des personnes malades, valides ou en perte d'autonomie pour :

- Les actes de la vie quotidienne : ménage, courses, préparation de repas, repassage...
- Les actes d'aide à la personne : aide à la toilette, au lever, au coucher, à la prise de repas.

Des techniciennes d'Intervention Sociales et Familiales peuvent intervenir auprès des familles ayant des enfants de moins de 16 ans lors d'évènements familiaux (maladie d'un parent, d'un enfant, grossesse, naissance...)

Les Aides soignantes à domicile effectuent des soins de nursing, des levers, des couchers sous la responsabilité d'une Infirmière Coordinatrice (service pris en charge en totalité par les caisses de retraite).

Les associations ADMR sont toutes agréées « service aux personnes » par le Conseil Général d'Indre et Loire.

La chargée de secteur :

- Evalue la demande au domicile de la personne
- Propose des modalités de prise en charge financières possibles (caisse de retraite, CAF, MSA, Conseil Général avec l'APA ou la Prestation de Compensation du Handicap, Mutuelles santé...)
- Organise les plannings des aides à domicile
- Assure le suivi des interventions

Les interventions des aides à domicile peuvent avoir lieu tous les jours, occasionnellement (sorties d'hospitalisation par exemple), ou sur le long terme.

Si vous avez besoin d'être aidé ou renseigné, n'hésitez pas à contacter
Me DERNONCOURT, chargée de secteur,
Ou
Melle COTET, Infirmière Coordinatrice
au 02 47 58 12 19 (pour les 2 services)



ASSAD

L'Automne Paisible du Richelais

Est une association de service de soins et d'aide à domicile, bénéficiant de l'agrément qualité. C'est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnu d'utilité publique par décret du 13 novembre 1996. Les interventions ouvrent droit à une réduction d'impôt à la hauteur de la moitié des sommes engagées. Elles peuvent être aidées en partie par des organismes financeurs : caisses de retraite, mutuelles, APA du Conseil Général ...

L'Assad a pour vocation de faciliter le quotidien des familles, des personnes âgées, handicapées, des personnes malades en les accompagnant et les soutenant dans l'accomplissement ponctuel ou pérenne.

Des activités de service à domicile 5 jours sur 7 : entretien du logement, du linge (lavage, repassage), préparation des repas, courses.

Des actes essentiels du quotidien 7 jours sur 7 : lever, toilette, change, habillage, transfert, repas, garde de nuit.

Des activités sociales et relationnelles 5 jours sur 7 : démarches administratives, transport accompagné, activité ludique, jeux, lecture.

L'aide à domicile est une professionnelle qui intervient pour aider à l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne des personnes rencontrant des difficultés passagères ou durables.

L'ASSAD offre un service de qualité grâce à une équipe dynamique d'aides à domicile discrètes, performantes et dévouées :

- * les auxiliaires de vie sociale titulaires d'un diplôme d'état,
- * les employées à domicile titulaires d'un diplôme du secteur sociale ou d'état, assistante de vie
- * les agents à domicile.

Une fois le premier contact pris, la responsable propose rapidement un rendez-vous au domicile de la personne. Elle étudie sa demande, évalue ses besoins, répond aux questions et à celles de la famille. Elle donne toutes les explications pour constituer le dossier et propose le service adapté.

Faire appel à nos services : c'est bénéficier d'une équipe réactive, formée, motivée, expérimentée et sérieuse. C'est bénéficier d'une évaluation, d'une continuité des besoins et du suivi des interventions.

Pour vous renseigner, n'hésitez pas à prendre contact
Tél 02 47 58 26 21 (possibilité de laisser un message)
ou au bureau situé au 9 Grande Rue 37120 Richelieu.

Permanences d'accueil au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Agir pour L'Emploi dans le Richelais Association Intermédiaire

Antenne ETTI

Maison de l'Emploi et de la Formation

78 route de Chinon - Z.I - 37120 RICHELIEU

☎ 02.47.58.13.77 📠 02.47.58.13.41

Mail : agir-pour-lemploi@wanadoo.fr

Artisan - Entreprise - Collectivité - Particulier

Mise à disposition du personnel

L'association prend en charge toutes les formalités

(Déclaration Unique d'Embauche, Contrat de mission, fiche de paye, ...)

Renseignements au 02.47.58.13.77

La MSA BERRY-TOURAINNE

proche des assurés agricoles

La MSA Berry-Touraine est présente sur les 3 départements de l'Indre, l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher grâce à son réseau d'agences et son personnel : correspondants à l'accueil, travailleurs sociaux, conseillers en protection sociale, conseillers en prévention des risques professionnels, médecins du contrôle médical et dentaire, médecins du travail.

➔ Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles des départements du Loir-et-Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'Action Sanitaire et Sociale complète cette offre de protection sociale légale de base, en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

➔ Une simplification des démarches

Grâce à ses services en ligne gratuits disponibles sur www.msa-berry-touraine.fr, la MSA offre à tous ses assurés, employeurs, exploitants et particuliers, actifs comme retraités, les moyens d'effectuer dans un environnement sécurisé de nombreuses démarches en ligne, 24 heures sur 24.

➔ Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Composition de l'échelon local de Richelieu

Président :

Bernard HERAUD (CUMA Val de Veude) - CHAMPIGNY SUR VEUDE

Vice-Président :

François PRETESEILLE - LIGRE

Délégués :

BRASLOU
Roland ARNAULT

CHAVEIGNES
Martine CHESSERON

COURCOUE
Patrick BOURDIN

FAYE LA VINEUSE
Stéphanie CAILLETEAU
Frédéric JAUTROU

LEMERE
Lucienne GOUINNEAU

LIGRE
Pierre MARY

MARIGNY MARMANDE
Mireille AUBERT

RAZINES
Bernard HERAUD

RICHELIEU
Bernard AUTSON
Thierry DUPONT
Olivier ROCHOUX



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DE L'OUTRE MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

GENDARMERIE NATIONALE

(Conseils pratiques de la sécurité pour tous)

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES AGRESSIONS

Apprendre les bons réflexes et ne pas céder à la panique :

- ▶ Ne faites rien qui puisse mettre votre vie en péril : votre vie est bien plus précieuse que vos biens,
- ▶ Observez et mémorisez : l'âge, la taille, la corpulence, les cheveux et la tenue vestimentaire, l'accent et les éventuels autres détails de votre agresseur (*port de lunettes, moustache, barbe, etc...*),
- ▶ Notez, si vous en avez le temps, le numéro d'immatriculation, la marque, la couleur de son véhicule ainsi que la direction de fuite,
- ▶ Ayez une feuille de papier et un stylo à portée de main pour noter avec précision une présence ou un comportement suspect. Contactez la gendarmerie sur le moment ou remettez les éléments recueillis aux gendarmes lorsqu'ils vous rendront visite.

CONSEILS PRATIQUES AUX PERSONNES AGEES :

Au domicile :

- ▶ Conservez votre porte soigneusement fermée à clé,
- ▶ Munissez votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne de sécurité ou d'un judas,
- ▶ N'ouvrez jamais à un inconnu si vous êtes seul(e),
- ▶ Ne laissez jamais votre clé sous le paillason ou dans la boîte aux lettres,
- ▶ En cas de démarchage à votre domicile, exigez la carte professionnelle, que se soit une société privée ou une administration, avant de le faire pénétrer chez vous,
- ▶ En cas de doute, composez le 17 (Gendarmerie).

Dans la rue :

- ▶ Placez votre argent dans les poches intérieures de vos vêtements,
- ▶ Privilégiez les paiements en chèques bancaires ou postaux,
- ▶ Soyez discret si vous devez encaisser de l'argent. Si vous le pouvez, faites vous accompagner,
- ▶ Si vous circulez à pied, évitez de marcher sur le bord du trottoir afin d'éviter de vous faire dérober votre sac à main,

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DANS LA RUE

- ▶ Evitez de marcher trop près de la chaussée,
- ▶ Portez votre sac à main, côté du mur,
- ▶ Conservez les clés de votre véhicule dans une poche et non dans votre sac et n'y transportez pas trop de documents officiels, d'argent encore moins le code confidentiel avec votre carte bancaire,
 - ▶ Faites attention aux regards indiscrets lorsque vous effectuez un retrait d'argent aux guichets ou aux distributeurs lorsqu vous composez votre code confidentiel. N'acceptez aucune aide extérieure à l'exception d'un employé de banque,
 - ▶ Conservez systématiquement le ticket émis par un distributeur de monnaie automatique d'une banque,
 - ▶ Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé (commerce, etc...).

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DE VEHICULES

- ▶ Dans la mesure du possible, stationnez toujours en zone éclairée,
- ▶ Conservez sur vous papiers, chèquiers, doubles des clés. Ne les laissez surtout pas dans le véhicule,
- ▶ N'oubliez pas de retirer les appareils hi-fi ou vidéo (*autoradio, GPS, appareil photo, téléphone portable,...*)
- ▶ Verrouillez portes, coffre et antivol de direction
- ▶ Ne laissez pas à l'intérieur de votre véhicule des objets de valeur apparents qui pourraient attirer l'attention et la convoitise de personne malintentionnée,
- ▶ Ne quittez pas votre véhicule moteur tournant, même pour quelques minutes
- ▶ Dans votre propriété voire dans votre garage, ne laissez pas les clés sur le véhicule, rangez les dans un endroit discret (tiroir, etc...).

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS VOTRE COMMERCE – ENTREPRISE – BATIMENT INDUSTRIEL

Vous quittez votre commerce, entreprise ou bâtiment industriel pour la nuit, le week-end ou pour partir en vacances :

- ▶ Fermez tous les accès de votre magasin le soir en partant,
- ▶ Posez un système passif de fermeture devant votre vitrine (*rideau de fer, etc...*),
- ▶ Pour les entreprises et les commerces vendant des objets de valeur, n'hésitez pas à vous munir d'un ou de dispositif anti-intrusion (*alarmes, détecteurs de présence, vidéo surveillance, etc...*),
- ▶ Allez régulièrement à la banque pour déposez vos espèces dans la journée,
- ▶ Faites connaissance avec les commerçants ou entreprises de proximité, échangez vos coordonnées afin qu'ils puissent vous contacter en cas de besoin,
- ▶ Ne présentez pas, dans la mesure du possible, d'objets ou de matériels de valeur, à la vue dans les vitrines,
- ▶ Ne laissez pas à portée de la main tout ce qui peut aider le ou les malfaiteurs (*échelle, etc...*),
- ▶ Utilisez le renvoi d'appel sur votre téléphone plutôt qu'un message sur votre répondeur indiquant précisément votre absence,
- ▶ Prévenez vos proches et voisins de votre départ,
- ▶ Avisez la gendarmerie d'un départ prolongé voire d'une présence ou attitude suspecte,
- ▶ Relevez les marques, n° de série, référence de vos matériels et prenez éventuellement des photos,
- ▶ Dans les commerces, soyez vigilant en présence de groupe de personnes dont certains membres cherchent à détourner votre attention pendant que leurs comparses procèdent à des vols sur vos étals, dans les rayons voire dans votre réserve.

LE BON REFLEXE – Téléphone n°17

Ces dispositions peuvent être adaptées pour la protection de votre domicile en sus des conseils suivants :

- ▶ Fermez tous les accès,
- ▶ Ne conservez pas de bijoux ou d'objets de valeur à votre domicile. A défaut pensez à les cacher,
- ▶ Demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir les volets pendant une absence prolongée,
- ▶ Avisez la gendarmerie de votre départ dans le cadre de l'opération « TRANQUILLITE VACANCES »,
- ▶ Prenez la précaution de photographier vos meubles, bijoux et objets de valeur ainsi que de relever les marques et les numéros de votre matériel,
- ▶ Ne vous faites adresser vos chèques en envoi postal simple,
- ▶ N'hésitez pas à utiliser les dispositifs anti-intrusion (*alarmes, détecteurs de présence, vidéo-surveillance,...*)

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES ESCROQUERIES

- ▶ Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou son code confidentiel par téléphone, même si votre interlocuteur se présente comme responsable de votre banque, ou se faisant valoir de la qualité de gendarmes ou de policiers.
- ▶ Lorsque vous composez le code confidentiel de votre carte bancaire, assurez-vous bien que personnes ne vous observent, notamment aux abords des distributeurs bancaires.

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SECURITE

- ADOPTEZ LE BON REFLEXE

- SIGNALEZ TOUTE SITUATION OU PRESENCE SUSPECTE A LA GENDARMERIE

(Tél.: n° 17 ou celui de votre communauté de brigades de gendarmerie)

Communauté de brigades de CHINON	02.47.93.57.80.
Gendarmerie de RICHELIEU	02.47.93.63.20
Gendarmerie de L'ILE BOUCHARD.....	02.47.97.22.80
Communauté de brigades d'AZAY LE RIDEAU.....	02.47.45.63.00.
Communauté de Brigades de STE MAURE DE TOURAINE.....	02.47.72.35.60.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
AFFAIRES MILITAIRES

SG
Service Général de l'Administration

MINISTÈRE
DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-OUEST

CSN Rennes • Départements 44 / 35 / 53 • 02 23 44 50 01

CSN Brest • Départements 22 / 29 / 56 • 02 98 37 75 58

CSN Caen • Départements 14 / 50 / 61 • 02 31 38 47 50

CSN Angers • Départements 37 / 72 / 49 / 85 • 02 44 01 20 50/60

CSN Rouen • Départements 27 / 28 / 76 • 02 32 08 20 85/40

CSN Orléans • Départements 18 / 36 / 41 / 45 • 02 38 65 21 32



La paroisse Saint Vincent de Paul

Les messes de Noël ont lieu :

- le samedi 24 décembre à 19h à l'église Notre Dame Richelieu avec la crèche vivante pour introduire la célébration ou à la Messe de minuit à 23h à Braslou,
- et le dimanche 25 décembre à 11h00 à l'église Notre Dame de Richelieu

Les moments forts pour fin 2011-2012 sur le Richelais.

Trois événements importants à réserver :

1 - L'adoration permanente bientôt à Richelieu !

En vue de mettre en place à Richelieu en janvier l'adoration permanente en début de chaque semaine (puis le relais est pris par L'Ile-Bouchard du jeudi au samedi), le Père Denis Mertz des « Missionnaires de la Très Sainte Eucharistie » viendra dans notre paroisse partager sur la richesse de l'Eucharistie et de l'adoration permanente :

- Dimanche 18 décembre, aux Eucharisties de 9h15 à la Tour Saint-Gelin et de 11h00 à Richelieu ;
- Lundi 19 décembre, lors de deux conférences à 14h30 et 20h30 à l'oratoire saint Vincent de l'église de Richelieu.

2 - Pèlerinage de la Paroisse St-Vincent de Paul de Richelieu à Lourdes du 21 au 25 mai 2012

- pour les bénévoles hospitaliers(ères) ou pour les pèlerins à mobilité réduite ou malades, le pèlé se déroule avec l'Hospitalité de Touraine. Accompagnement par des médecins, infirmières et hospitaliers, logement à l'Accueil Notre-Dame, médicalisé, tout confort, au cœur des sanctuaires. Contacter Mme Damour au 02.47.58.19.08. Coût du pèlerinage environ 250 euros pour un pèlerin malade et de 260 à 350 euros pour un hospitalier, variable selon le lieu d'hébergement en hôtel ou en foyer.

- pour les pèlerins valides; logement en hôtel, coût environ 385 euros. Contacter le presbytère au 02.47.58.51.03 ou moi-même au 02.47.58.52.29.

3 - Parcours de renouvellement des grâces du baptême ou parcours Effusion du Saint Esprit, proposé à toute la paroisse sur plusieurs semaines, autour de la Pentecôte (27 mai).

Les Messes du dimanche à Chaveignes d'ici fin juin seront le 1^{er} janvier et le 6 mai à 9h15.

La messe a lieu tous les dimanches à Richelieu à 11h00, et dans les villages à tour de rôle à 9h15.

Bonne et sainte année à tous !

Père Patrick Pouplin, vicaire pour le Richelais



Tarifs de la salle des fêtes de Chaveignes (Indre-et-Loire) en vigueur en avril 2007

Tarif A : tarif pour une journée

Tarif B : tarif pour deux journées

Tarif C : tarif pour vin d'honneur et réunion

Tarif D : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille ou la remise des clés à 11 h le lendemain

Tarif E : tarif pour la prise des clés à 18 h la veille et la remise des clés à 11 h le lendemain

Période du 1e mai au 30 septembre	Hab. commune	Hab. hors commune
Tarif A	80.00 E	135.00 E
Tarif B	125.00 E	210.00 E
Tarif C	30.00 E	35.00 E
Tarif A + D	100.00 E	155.00 E
Tarif B + D	145.00 E	230.00 E
Tarif C + D	50.00 E	55.00 E
Tarif A + E	120.00 E	175.00 E
Tarif B + E	165.00 E	250.00 E
Tarif C + E	70.00 E	75.00 E

Période du 1e octobre au 30 avril	Hab. commune	Hab. hors commune
Tarif A	110.00 E	165.00 E
Tarif B	185.00 E	270.00 E
Tarif C	60.00 E	65.00 E
Tarif A + D	130.00 E	185.00 E
Tarif B + D	205.00 E	290.00 E
Tarif C + D	80.00 E	85.00 E
Tarif A + E	150.00 E	205.00 E
Tarif B + E	225.00 E	310.00 E
Tarif C + E	100.00 E	105.00 E

Associations ayant leur siège social à Chaveignes : 31.00 E

Associations oeuvrant en faveur de l'emploi : 31.00 E

Caution restituée ou retenue suivant l'état du parquet : 30.00 E

Caution restituée ou retenue suivant l'état de la salle : 122.00 E

Possibilité de location de vaisselle auprès du comité des fêtes

Pour tout renseignement : Tél 02 47 58 21 33 (aux heures de repas) ou 02 47 58 22 77

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Adresse :

Le Bourg 37120 CHAVEIGNES

Téléphone : 02 47 58 16 74

Fax : 02 47 95 31 16

Adresse électronique :

mairiedechaveignes37@wanadoo.fr

PERMANENCES DU MAIRE

Lundi de 9 H 00 à 12 H 00

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 9 H 00 à 12 H 00

Mardi de 9 H 00 à 12 H 30

Mercredi de 14 H 00 à 16 H 00

Jeudi de 9 H 00 à 12 H 30

Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00

BOITE AUX LETTRES

La boîte aux lettres se situe en face de la mairie, de l'autre côté de la place, contre le mur. Elle se trouve dans un groupe de boîtes, en haut à gauche. Elle est de couleur marron.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

POUR UN MEILLEUR QUOTIDIEN

Soyons vigilants en circulant sur nos routes, chemins et autres (vitesse, tonnage, passage piétons, vélos ...) Evitons dans la mesure du possible d'encombrer les trottoirs, pistes cyclables, sorties de garage ... Respectons les sens de circulation, les parterres et bas-côtés fleuris et entretenus par certains propriétaires.

Soyons soucieux de notre environnement :

- * entretenons nos murs, haies, élaguons nos arbres ...
- * utilisons la déchetterie : trop de détritiques sont ramassés dans nos fossés, bois ou autres ...
- * évitons les brûlages intempestifs, comme l'indique l'arrêté préfectoral les interdisant. Pensons aux désagréments pour le voisinage
- * respectons autrui

Cette démarche n'a que le but du mieux être et vivre dans notre petite commune de Chaveignes.



Réorganisation de la collecte des ordures ménagères



A partir du 1^{er} janvier 2012 le SMICTOM du Chinonais réorganise ses circuits de collecte des ordures ménagères.

A partir de 2012, la collecte des déchets ménagers de Courcoué sera effectuée le **vendredi matin**. Vos sacs jaunes et noirs devront donc être sortis le jeudi soir.

Les jours fériés, la collecte sera décalée à la veille ou au lendemain. Le

planning annuel sera disponible dès le mois de février auprès du SMICTOM et de la mairie de Chaveignes.

Du 19 au 23 décembre, vous recevrez une lettre d'information du SMICTOM. Si vous ne recevez habituellement pas notre Journal trimestriel, faites-vous connaître au plus vite auprès de nos services !

Un site Internet tout neuf pour 2012 !



Après Tritoo, sa mascotte, et son journal, c'est au tour du site Internet **www.smictom.com** de bénéficier d'une cure de jouvence. L'occasion d'informer sur la réorganisation de la collecte qui interviendra au 1^{er} janvier 2012 !

Un nouveau look, des services interactifs qui vous facilitent le quotidien (demander sa carte de déchetterie, commander un composteur...), des jeux en ligne pour apprendre en s'amusant, une nouvelle lettre d'information électronique pour en savoir plus sur l'actualité du syndicat... Le nouveau visage de www.smictom.com est à découvrir dès la **fin du mois de décembre !**

**Distribution des sacs poubelles
Samedis 21 et 28 janvier 2012
De 14 h 00 à 17 h 30**

Une question ? Contactez-nous !

N° Vert 0 800 196 595
NUMERO GRATUIT

smictomduchinonais@smictom.com

24 place Jeanne d'arc
37502 Chinon cedex





Colombier Fuye Pigeonnier

Nous avons le plaisir d'admirer rien que sur Chaveignes de belles et différentes architectures dont un pigeonnier-porche, le Colombier, les pigeonniers jumeaux du Fourneau, la fuye cylindrique de La Vrillaye, la Haute Ruchelière, le pigeonnier de La Coupure du Parc, la fuye dans le parc du Verger, classée Monuments Historiques (28 septembre 1966) mais aussi les boulins en façades de nos charmantes maisons anciennes.

L'appellation de ces constructions destinées "à contenir des troupes de pigeons et à leur permettent de pondre et de couvrir leurs œufs à l'abri des intempéries" (Viollet-le-Duc 1868) a beaucoup évolué dans le temps et aussi selon les régions.

Apparu vers 1121, "*Columbier*" devint "*Colombier*", il s'appliquait surtout aux édifices soumis au droit féodal : les "colombiers à pié".

"Fuye" ou "fuie", dérivé du latin : *fuga* (fuite) ou de *fœdia* (trou), émergea au XI^e siècle et fut attesté au XIII^e à Loudun, adopté ensuite en droit principalement dans les Pays de l'Ouest : Touraine, Anjou, Poitou et Charentes pour définir un pigeonnier "de fond".

En 1549, "pigeonnier", l'un des nombreux dérivés de pigeon, vient concurrencer colombier, devenu plus littéraire, il se rencontre surtout en poésie.

En Touraine, tout seigneur de fief est seigneur justicier et, de ce fait, pourra avoir colombier sur pied dont il décidera lui-même de la taille. Après avoir prouvé " qu'il a acquis nombre de terres labourables, le tout d'une contenance d'environ soixante arpents ce qui lui donne, droit d'avoir des pigeons dans un colombier" et moyennant deux sols tournois de rente annuelle (Montoux 1982).

Le pigeonnier, symbole visible du fief, se trouve à l'entrée du domaine, proche de la demeure seigneuriale, parfois en face de la chapelle ou dans la basse-cour, proche du vivier, ou entouré de celui-ci, non loin des fossés défensifs et des anciens lieux de justice.

Les pigeonniers-porches comme le Colombier de Chaveignes signalaient l'entrée de manoirs à cour fermée ou de métairies. La partie "porche" permettait l'accès à l'exploitation agricole et abritait de la pluie les charrettes. La partie "pigeonnier", dépassant nettement la ligne des toits voisins, apporte une belle élégance à l'ensemble des bâtiments.

Ils se présentent en général avec une tour carrée, bâtie en moellons d'un beau chaînage en pierres de taille. Le toit à quatre pentes, en tuiles plates, percé d'une lucarne, est parfois coiffé d'un lanternon. Il en existe de plus simples, mais tous différents comme le pigeonnier de La Pataudière qui surplombe l'entrée des communs dont l'arc en anse de panier porte un superbe collier de l'Ordre de Malte ou à la Tour-Saint-Gelin, le pigeonnier-porche donnait accès à la ferme du château. C'est la rehausse de la porterie en tuffeau avec mâchicoulis qui abritait les volatiles.

La Vrillaye se repère par l'élégance particulière qu'il apporte à la couverture de sa fuye cylindrique. En effet, le choix d'un coyau prolonge le toit en modifiant également la pente à son quart inférieur, il l'adoucit en sorte de tremplin. Son débord permet de rejeter l'eau de ruissellement à l'écart de la base de l'édifice.

Il n'était pas rare de rencontrer aussi deux fuyes construites simultanément sur le même domaine. A Chaveignes, le manoir du Fourneau offre le bel exemple avec ses deux pigeonniers carrés coiffés d'un lanternon. Identiques, ils montent la garde à l'entrée de la propriété depuis le XVIII^e siècle. Ils sont construits en une succession de lits réguliers de moellons et couverts d'un toit à quatre pans en tuile et d'un lanternon octogonal en ardoise. De petites lucarnes à double entrée permettaient le va-et-vient des pigeons, seul l'étage comporte les boulins.

Boulin dérivé de "boule" est attribué aux pots de terre du colombier en raison de la forme arrondie des pots, par extension, ce mot désigne toutes sortes de nids destinés à une couvaion. Les "bouiottes" ou "boulites" nommées dans le Richelais sont estimées à une moyenne de 800 à 1500 par construction, exceptionnellement 2000 au Rivau. Le potentiel d'occupation d'un pigeonnier s'évaluait au nombre de boulins et non à la quantité de pigeons qui restait toujours fluctuante. Certains d'entre eux devaient être bouchés en cas de ventes de terre ou d'attribution d'une partie du patrimoine foncier pour la construction d'une dot.

Pour le folklore, on voyait souvent un prétendant commencer par la visite du colombier pour se faire une idée de la richesse de sa future belle-famille...

Extrait " *Les Pigeonniers de Touraine*" de Monique Pernot et Pierre Doireau. Mémoire XXXII -2008

